



Paris, le 8 novembre 2013

Communiqué de presse **Le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire du** **ministre Benoit Hamon**

Plus qu'un projet, un signe, plus qu'un projet, un souffle solidaire de gauche vers la gauche.

Avant de vivre le dernier acte de la loi « consommation » à l'Assemblée nationale et sa mesure révolutionnaire et emblématique, l'action de groupe, le Ministre de la consommation poursuit son œuvre de rééquilibrage des rapports de force en faveur des consommateurs et des salariés.

L'économie sociale, une alternative à l'économie de marché qui a le vent en poupe.

Alternative précieuse à l'économie de marché, l'économie sociale et solidaire est un secteur où les citoyens peuvent s'exprimer et agir dans le cadre d'un fonctionnement démocratique, pour un projet aux retombées sociales bénéfiques.

Ce secteur qui compte environ 200 000 entités représente 10 % du PIB et 10 % des emplois, soit 2,35 millions de salariés. Ainsi, les associations, les mutuelles et les coopératives agissent dans des domaines à fort potentiel de croissance, tels que les services à la personne, le secteur sanitaire et social, l'économie verte, etc.

De quoi faire rêver le Medef !

Et bien non ! Le Medef est contrarié, car le Medef ne sait pas très bien expliquer pourquoi il est contre !

Le Medef est plus favorable à une vision de la concurrence qui se fait souvent au détriment des salariés et des consommateurs.

Pour le CNAFAL, l'économie sociale et solidaire est le fait d'entreprises alternatives qui entrent dans l'économie réelle. Pour faire simple : les salariés et les consommateurs retrouvent chacun leur compte.

Pour le CNAFAL, cette forme d'entreprise s'inscrit dans le long terme et elle peut placer l'humain au cœur d'un monde économique respectueux d'une production et d'une consommation responsable.

Le CNAFAL soutient ce projet et restera un observateur attentif et actif des prochaines discussions parlementaires.

Jean-Marie Bonnemayre
Président

06 87 37 16 64

Claude Rico
Vice-Président
en charge du secteur
consommation et environnement
06 84 24 27 75

Manuel Messey
Secrétaire Général Adjoint
en charge du secteur
consommation
06 87 11 33 36



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net